



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 34273

Texte de la question

M. Louis Guédon attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la réforme des lycées. En effet, il semblerait que la matière sciences de la vie et de la terre (SVT) soit supprimée des enseignements fondamentaux du programme de la classe de seconde. La matière SVT est au coeur des enjeux environnementaux et a trait directement aux domaines de connaissance et de culture. Aussi, il lui est demandé de lui faire savoir sa position, afin de rassurer l'ensemble des enseignants.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34273

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9459

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475